

AGRICULTURE

Par sa forte dépendance à la pluviométrie (95%), l'agriculture africaine fait partie des secteurs les plus exposés aux changements climatiques avec comme conséquence une menace sur la sécurité alimentaire des populations africaines, dont **les 2/3 dépendent directement de l'agriculture et de la foresterie pour leur subsistance quotidienne**. L'évolution prévue du climat est synonyme de sécheresse pour des régions agricoles africaines, en particulier dans les zones arides et subhumides et met en danger les capacités de production par un rétrécissement des périodes favorables et des surfaces cultivables pouvant bouleverser la répartition des terres, l'irrigation et la pérennité des écosystèmes. L'étude de l'IEPF souligne ces aspects en appelant à des prises de positions contre la déforestation et la dégradation des terres pour une gestion durable des stocks de carbone et des terres cultivées. Les NAMAs sont ainsi recommandables dans le cadre d'une atténuation des émissions du secteur (puisque adaptés à l'échelle locale), au même titre que des projets MDP plus inclusifs et des actions régionales de séquestration et d'exploitation de ressources renouvelables (biocarburants) soutenues par des REDD. Ces mécanismes devront être combinés à des fonds spéciaux et à l'aide publique internationale pour financer des mesures agricoles et forestières assurant l'adaptation de l'agriculture africaine face à l'aridité et aux catastrophes météorologiques futures. **L'impact agricole sur les forêts, l'eau, l'énergie et les déchets appelle à une adaptation immédiate axée sur l'engagement public et privé** dans le suivi, la recherche et l'information favorisant une diversification et une amélioration des cultures.

Étude préparée par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

© iStockphoto.com/BoringEarth

EAU et ASSAINISSEMENT

Une proportion de plus en plus importante de la population africaine sera dans les années futures confrontée au stress hydrique (de 75 à 250 millions de personnes en 2025, dû notamment, à la réduction de la recharge des eaux souterraines) et à une réduction de 50% des rendements de production pluviale d'ici à 2020 avec pour conséquence l'insécurité alimentaire. D'un autre côté, les événements extrêmes tels que les inondations et les crues exceptionnelles contribuent à la pollution des sources d'eau potable, à la recrudescence des maladies d'origine hydrique, et à la détérioration de l'existence de nombreuses espèces végétales et animales. Face au silence des précédentes conventions climatiques en la matière, l'étude de l'IEPF replace l'adaptation du secteur comme une priorité immédiate, et promeut la coopération systématique des états et des régions partageant des ressources en eau pour des actions simultanées sur l'énergie, les eaux usées, les décharges et les structures de traitement. **Les pays doivent sécuriser dans leurs politiques l'accès domestique, agricole et industriel à l'eau en incitant à sa récupération et sa réutilisation systématique, à l'augmentation du stockage d'eau, et à la remise en état des zones frappées de sécheresse, de désertification et d'inondation**. Cette gestion doit nécessairement être collective, intégrée (GIRE) et dotée de systèmes d'alerte à toutes les échelles. Les pays africains ont pour cela grand besoin d'un support technique et financier (notamment au travers de la Facilité Africaine de l'Eau et de l'aide publique au développement) pour une augmentation de leurs capacités de rétention, d'irrigation, d'accès et d'assainissement adaptés aux conditions régionales. Le secteur de l'eau affecte de plus les domaines hydro-énergétique et forestier, et requiert des programmes de coopération internationaux et inter-régionaux ainsi qu'une aide institutionnelle importante pour assurer une disponibilité et une qualité durable de cette ressource en Afrique.

Étude réalisée par le Bureau du WWF WAFPCO

© iStockphoto.com/Sapan_Warner

Études sectorielles préliminaires d'adaptation aux changements climatiques en Afrique (NECTAR)

NECTAR (Négociations Climat pour Toute l'Afrique Réussies) est un projet de l'Initiative Climat et Développement de la Francophonie (ICDF) lancée en 2005 par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) pour aider les pays de toute l'Afrique à progresser vers un développement réussi dans la double perspective de lutte contre le changement climatique et de construction d'un développement durable.

Le principal objectif du projet NECTAR est d'accompagner ces pays dans le processus de négociations en cours sur le Régime de gestion du climat mondial après 2012. Il vise ainsi à les alimenter en propositions pour les textes en négociation et à les assister, selon leurs besoins, dans l'ensemble du processus, et notamment dans la phase de mise en œuvre du nouveau régime. Il les appuie notamment dans la préparation de dossiers de négociation faisant explicitement ressortir les priorités de développement; crée des espaces d'échange et de réflexion collective pour asseoir des stratégies communes de négociations adaptées; forme aux techniques de négociation.

L'IEPF a lancé en 2008, dans le cadre de NECTAR, six études sectorielles dans le but d'identifier ces priorités de développement et de dégager les éléments de programmes sectoriels sur lesquels asseoir les bases de programmes nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre l'effet de serre et d'adaptation aux impacts des changements climatiques. Les secteurs considérés sont *bâtiments et urbanisme; agriculture, forêts, énergie, eau et assainissement, transport*.

Cette brochure résume les résultats des études préliminaires réalisées courant 2009 sur ces six secteurs. Les textes complets de ces études sont accessibles sur le site Internet de l'IEPF, www.iepf.org. Le travail d'analyse approfondie de ces secteurs se poursuit par ailleurs et devrait se conclure courant 2010.

Version préliminaire

© iStockphoto.com/peeteriv



<http://www.unep.org/>




Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
IEPF

<http://www.iepf.org>

ORGANISATION INTERNATIONALE DE
la francophonie





ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie est indispensable à tous les domaines de développement économique, de lutte contre la pauvreté et de bien être social d'où son enjeu climatique. Or, l'Afrique souffre de pauvreté énergétique aigüe, marquée par une fourniture et un accès insuffisants (accès par 3 à 35% de la population selon les pays à l'exception de l'Afrique du Nord) alors qu'elle possède 10% des réserves de pétrole et 7,9% des ressources de gaz mondial, inégalement réparties entre les pays. **Les difficultés énergétiques africaines appellent à une viabilisation des ressources par l'acquisition d'infrastructures durables et sûres, et par des politiques de recours à des énergies renouvelables afin de limiter l'utilisation excessive de la biomasse.** Pour cela, l'étude de l'IEPF recommande la mobilisation des sources d'énergies (en particulier hydrauliques et solaires) alternatives aux combustibles fossiles, l'introduction d'énergies conventionnelles à faible densité en carbone ainsi qu'une efficacité énergétique de la demande et de l'offre énergétique. Les pays africains devront aussi augmenter la résilience de leur réseau en s'adaptant à la vulnérabilité croissante des sources hydrauliques et bioénergétiques, en améliorant les interconnexions régionales, leurs infrastructures et les équipements (cuisson, industrie). Ces progrès ne pourront voir le jour sans des transferts technologiques et un développement de capacités de grande ampleur soutenus par des financements directs (fonds spéciaux) et programmatiques (mécanismes de développement propre (MDP)), indispensables pour des programmes sectoriels garantissant l'adaptation des populations et des autres secteurs vitaux africains, notamment pour l'eau, l'agriculture et les transports.

Étude réalisée par ENDA Programme Énergie, Environnement et Développement

© iStockphoto.com/claussalfer



TRANSPORT

La consommation de pétrole des transports mondiaux provoque actuellement des émissions de gaz carbonique de l'ordre de 7 000 Mtonnes, représentant 27% de l'ensemble des émissions de CO₂ du système énergétique mondial. L'Afrique ne représente que 5% de la part du parc mondial de véhicules de transport de marchandises et de transport collectif, mais constitue une source croissante d'émissions de GES en raison notamment de l'impact des véhicules vétustes, accentué dans les zones urbaines. Cette croissance sera déterminée dans les années à venir par l'intensité et le choix des transports opérés par les populations et les acteurs économiques africains, tous demandeurs d'une croissance du secteur. Bien que celui-ci soit relativement insensible aux évolutions du climat, le secteur est considéré dans la CCNUCC et l'étude de l'IEPF comme une source importante d'atténuation des émissions polluantes par la mise au point, l'application et la diffusion de processus de gestion, notamment dans le cadre de programmes de transports en commun (surtout en ville) et de véhicules individuels propres (agrocarburants). **Un objectif réaliste d'atténuation pourrait être une réduction de 30% des émissions en 10 ans, rendu possible par la mise en place de stratégies nationales et régionales financées par des aides internationales et des taxes (carburants, axes routiers, etc.) et appuyées par des transferts de technologies sur la rénovation des parcs de véhicules et le développement de la multimodalité par une meilleure gestion du territoire.** Ces progrès pourront participer au développement africain par l'amélioration de l'accès aux transports, agissant efficacement contre la pauvreté et l'enclavement des populations.

Étude réalisée par le Bureau du WWF WAFPCO

© iStockphoto.com/papeyer



BÂTIMENT

Le secteur des bâtiments à usage d'habitation et tertiaire représente en Afrique 80% de la consommation d'énergie et des émissions de GES, dont il tend à devenir la plus grande source mondiale. Pourtant, il ne bénéficie quasiment d'aucun soutien financier pour des projets, que ce soit au titre du MDP ou du fonds d'adaptation. Son développement récent s'est fait selon des modèles européens inadaptés aux conditions locales, et les réflexions sont encore très embryonnaires sur ce que serait une qualité de construction propre améliorant les conditions de vie et de confort pour les populations. De plus, l'habitat informel occupe une place majeure dans le secteur du fait de la croissance démographique et de la migration urbaine en Afrique. Dans ce cadre, l'étude de l'IEPF appelle à une complémentarité des actions d'adaptation et d'atténuation par la mise en place de projets MDP programmatiques, de NAMAs (Nationally Appropriate Mitigation Action) et de stratégies de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) donnant la priorité à la protection contre la chaleur, la ventilation ainsi que la diffusion et l'éducation à l'utilisation d'équipements fonctionnels et économes (pour la cuisson particulièrement). **Le secteur devra pour cela inciter à un engagement institutionnel, technique (opérations pilotes, recherche régionale) et financier de tous les acteurs de la filière bâtiment, privés comme publics, dans le cadre de programmes de grande ampleur visant l'amélioration des bâtiments existants et l'exemplarité des constructions neuves (notamment publiques) pour des économies énergétiques allant jusqu'à 30%.**

Étude réalisée par le GRET

© iStockphoto.com/ambalio



FORÊT

L'Afrique compte 17% des forêts de la planète et 25% des forêts tropicales qui contribuent entre autres à purifier l'air, dont **5 millions d'hectares disparaissent annuellement** en menaçant l'équilibre écologique et climatique du continent. Elles sont aujourd'hui l'objet d'une exploitation commerciale excessive et non viable, pour ses 2/3 utilisée comme bois de chauffage et de cuisson pour les foyers. Face à une augmentation continue des besoins en ressources forestières et en surfaces de captage de carbone, l'étude de l'IEPF envisage quatre catégories d'options d'atténuation : le maintien et l'augmentation de la densité des populations d'arbres et du carbone par la conservation et la gestion des forêts, le maintien ou l'extension des surfaces boisées, l'augmentation des stocks de carbone non forestiers, et la substitution de produits et carburants non renouvelables. Pour cela, l'élargissement des critères des MDP et la mise en place de politiques nationales sont indispensables, afin de valoriser l'agroforesterie, les reboisements, la valorisation énergétique du bois, son efficacité, et la conservation des massifs forestiers. Les stratégies REDD seront aussi vitales au secteur, afin de s'assurer de l'effectivité de la gestion et de la sécurité de ces massifs. Du fait de l'aggravation future du stress hydrique et de l'aridité, les essences risquent de changer en capturant moins de GES. **C'est pourquoi le secteur doit dès à présent s'adapter au changement climatique en appliquant des pratiques de gestion réduisant la vulnérabilité des forêts et l'impact climatique sur les populations dépendantes des ressources forestières.** Un éventuel succès reposera sur un financement pluriel par les REDD, les MDP, et les fonds spécifiques et existants (Objectifs du Millénaire pour le développement). En Afrique sub-saharienne, la priorité doit être donnée à des actions alliant agriculture de conservation et agroforesterie pour augmenter le stockage du carbone, protéger la biodiversité, assurer la subsistance des populations et enrayer la désertification.

Étude réalisée par le Bureau du WWF WAFPCO

© iStockphoto.com/ambalio